

CCIT 04 : timide reprise pour les entreprises du département



La Chambre de commerce et d'industrie communique son analyse de conjoncture pour 2015.

« Dans un contexte régional en attente de reprise, l'économie Provençale Alpine a connu un épisode de timide redressement au cours des six premiers mois de l'année », s'est félicitée Nicole Peloux, la présidente de la CCIT des Alpes de Haute-Provence, qui présentait une synthèse des résultats économiques départementaux. Trois éléments majeurs se dégagent de cette analyse.

Le rôle « moteur » du tourisme

En premier lieu, le chiffre d'affaires des entreprises progresse légèrement (+1%), avec des effectifs partiellement stables (0,5%). D'autre part, ce sont les secteurs de l'industrie, du commerce de détail et des services principalement touristiques, qui ont connu les meilleurs résultats, à l'inverse du secteur BTP qui accuse une baisse de chiffre d'affaire de 4,5%, et un emploi qui se dégrade (7%). Enfin, alors que l'activité des

entreprises de plus de 10 salariés s'est maintenue sans croissance, celles de moins de 10 salariés, ont elles, enregistré une hausse moyenne de leur chiffre d'affaire de +3,5%.

Si la saison estivale a « clairement profité d'une bonne dynamique liée à la météo et au manque d'engouement de la part des touristes pour les pays à risques », comme le précise Nicole Peloux, ce sont les professionnels du Haut Verdon et de la vallée de l'Ubaye qui tirent le mieux leur épingle du jeu. « Il faut capitaliser sur les grands événements comme l'accueil du Tour de France qui participe à une meilleure perception du département ». A noter aussi, que les moyens alloués par la chambre consulaire au secteur tourisme sont renforcés : opération Carnets malins destinée à prolonger les séjours touristiques, (et donc les dépenses moyennes), fête de la gastronomie, chèques cadeaux auprès de 500 commerçants partenaires, sans oublier les 240 000 euros en faveur de l'artisanat et du commerce de proximité sur le territoire de la communauté d'agglomération DLVA.

Pour autant, il ne faut pas occulter la menace qui pèse sur la CCI 04. Outre la

ressource fiscale, dont la répartition confiée à la chambre régionale est contestée par la majorité des CCIT de PACA, les CCI territoriales pourraient

être supprimées et diluées dans les CCI régionales. « Il est hors de question que l'on s'éloigne des territoires. Nous ne pourrions plus répondre à nos missions

de représentation et d'appui aux entreprises », s'inquiète Nicole Peloux.

Bernard AIGROT

Mpi, de 09/10/15